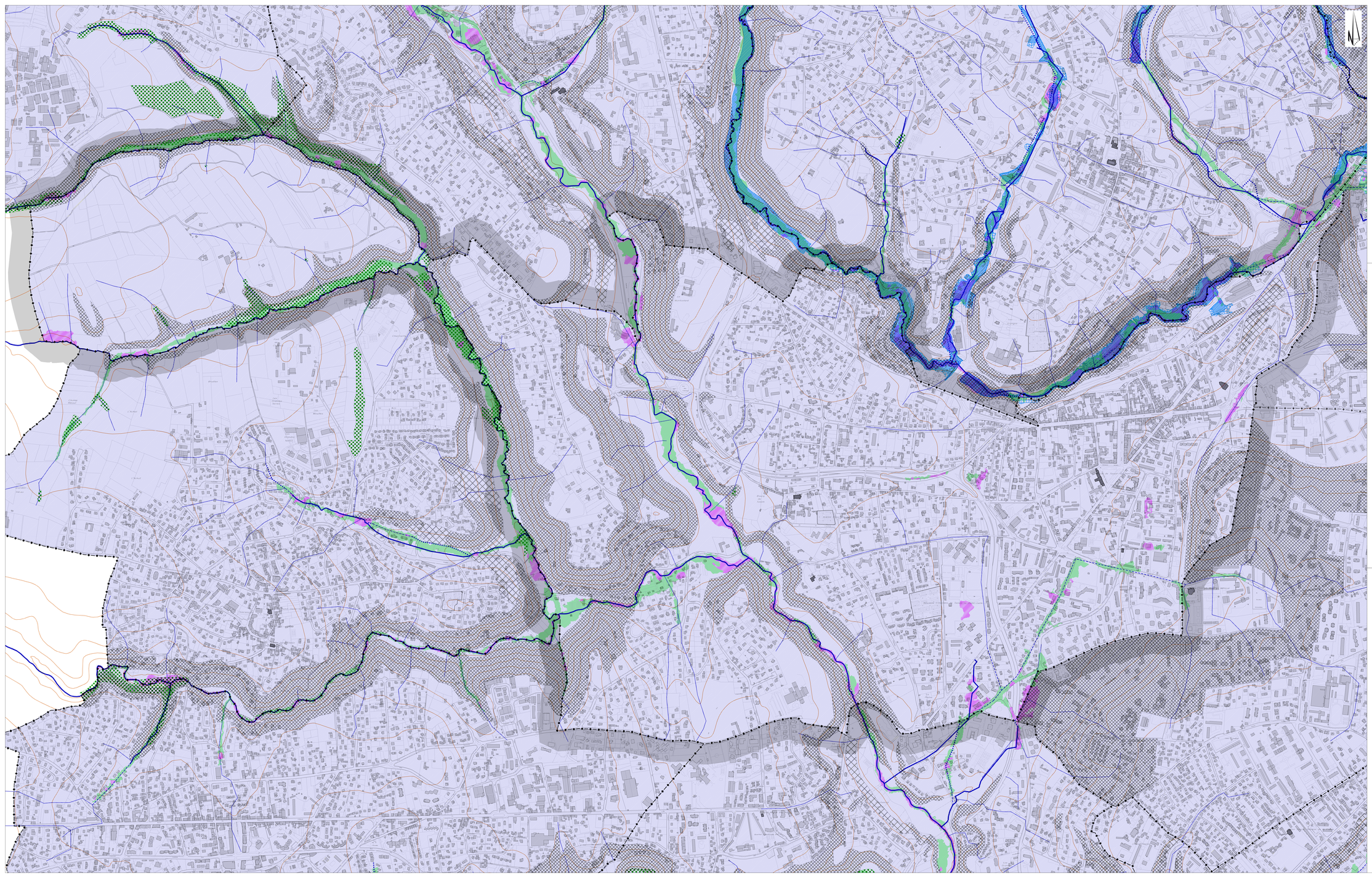


LES PERIMETRES DE RISQUES

PREVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Périmètre de protection DPI

Périmètre de protection DPM

Périmètre de protection DPS

Périmètre de protection DP

Périmètre de protection DPT

PREVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Mouvements Terrain Zone de prévention

Mouvements Terrain Zone de vigilance

PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DEBORDEMENT DES COURS D'EAU

Cours d'eau non-domaniaux

non couverts par un PPRNI

Périmètre aléa fort

Périmètre aléa moyen en falaise

Périmètre aléa quartier urbain dense

PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

Périmètres de production

Prioritaire

Secondaire

Tertiaire

Axe d'écoulement

Prioritaire

Artificiel

De vigilance

Périmètres d'écoulement et d'accumulation

Prioritaire

D'écoulement secondaire

D'accumulation secondaire

Commune

Arrondissement

Altitude courbe maîtresse

AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRNi et dossiers de commune pour les PPRT).

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

REVISION N°2

APPROBATION - 2019

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

C.2.8 Risques naturels et technologiques

Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OPH_GDL_01_RISQUES_OFFICIEL_TASSIN-BLANDAS

GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme de l'agglomération Lyonnaise